Chinois

ECTS : 2

Enseignant responsable : Dongjing THOMANN

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Le chinois est une langue constituée d'une écriture en idéogrammes, dits sinogrammes. Un temps important sera consacré à l'étude, à la mémorisation et à l'apprentissage de ces caractères pour être capable de les écrire et les lire.. Nous aurons pour objectif l'assimilation d'environ 300 caractères de base (en lecture et à l'écrit) à la fin de la première année et l'acquisition d'une solide base de vocabulaire de façon à avoir une capacité de lecture et d'écriture élémentaire (des mots différents peuvent être composés par les mêmes caractères de base). Quant à la conversation, comme la syntaxe chinoise est plus facile qu'en français, les étudiantes et les étudiants pourront progresser très rapidement dans la pratique de la langue. Le cours se déroule selon trois étapes. Nous finirons les exercices de prononciation en trois semaines. Ensuite les règles d'écriture des sinogrammes seront introduites. Enfin, nous commencerons à utiliser le manuel du cours qui contient 13 leçons. Nous étudierons chaque leçon en environ deux semaines. **Bibliographie**:A préciser à la rentrée par l'enseignante

Compétences à acquérir :

Ce cours a pour principal objectif d'initier les étudiants à la langue chinoise tant à l'oral qu'à l'écrit. Au travers de l'apprentissage de la langue vivante, la culture chinoise sera approchée par le biais des situations présentées dans le manuel utilisé dans le cours.

Mode de contrôle des connaissances :

Evaluation : 100% examen final

Coefficient : 0.50

Bibliographie, lectures recommandées :

Le chinois dans tous ses états Vol.1